



VIE PRATIQUE

Suppression de la carte verte automobile



Dans le cadre de la modernisation du système assurantiel, la carte verte relative à l'assurance du véhicule ainsi que le « papillon vert » apposé sur le pare-brise disparaîtront pour l'ensemble des véhicules immatriculés au 1er avril 2024.

Plus d'infos ci-dessous



Créé le : 23/02/2024



fin-carte-verte-assurance-1.pdf (/sites/boissise-la-bertrand.fr/files/media/downloads/fin-carte-verte-assurance-1.pdf)

PDF
118.94 Ko